

1587

A

"COMTE<sup>1</sup> DU BAILLIF [=OBERVOGT VON BÜRGLEN] JEAN WIDENHUBER ...  
[QUI CONTIENT] SOUS LE TITRE SUIVANT, ENTR'AUTRES CE QUI  
SUIT DE MOT A MOT"

Gehört zu AH 118/22

---

"f.<sup>o</sup> 28.[:]

Reçeu en argent Comptant pour Servitude ou Capitation, pour  
Jmmigration, et cas de rehabilitation Ady<sup>2</sup> 30. octobre, j'ai mis en  
Compte et ait pris de la veuve [Margaretha Schmid] du deffunt maire  
[=Ammann] Jacques Guiguer a cause du renouvellement de Ses droits  
d'habitante 14 ff.<sup>3</sup> avec d'autres droits que dans ce cas elle doit,  
payables d'abord au Commencement, en vertu du livre des dettes."

- 1) Die nachfolgend im Text genannten Daten sind noch allesamt nach dem  
alten Stil gerechnet.  
2) s. Zurlaubiana AH 118/24 Anm. 4                      3) s. ebenda AH 118/24 Anm. 2
- 

Uebersetzung aus dem Deutschen, von gleicher Hand wie AH 118/26  
AH 118,72<sup>v</sup>

1593 Dezember [30./]20.

A

"LETTRE DE RECONNOISSANCE EMPHITEOTIQUE"

Gehört zu AH 118/22

---

"De plusieurs pieces de Terre données en Emphiteose par le Baillif  
[=Obervogt] de Burgle[n] a Vincent Guiguer qui en paye un Cens annuel  
a la S.<sup>t</sup> Martin [=11. November] Suivant le livre des Comptes de la  
seigneurie année 1593 le [30/]20 Decembre.

Je Vincent Guiguer demeurant a Burglen confesse et declare par ces  
presentes a qui il appartiendra que j'ai reçu en pure Emphiteose,  
d'honorable et prudent homme Messire Leonhardt Basthardt Conseiller du  
Conseil de la ville de st Gall et Baillif de la Seigneurie de Burglen  
commis par les Nobles, honorables, prevoyans et prudents Seigneurs les  
Bourguemaitres et Conseillers de la Ville de st Gall, mes gratieux  
Seigneurs les pieces de terre luy appartenant Scituées a Burgle et aux  
environs ... [?]<sup>1</sup>